



Demande de subvention en matière de mobilité douce

Cette demande doit être retournée par courriel à info@celigny.ch ou par courrier postal à : Administration communale - Rte de Crans 1 - 1298 Céligny

Vous souhaitez passer à une mobilité douce? La commune de Céligny vous offre une subvention de **CHF 250.-** pour:

Achat d'un vélo à assistance électrique

Les subventions sont valables jusqu'à l'épuisement du budget dévolu. Elles ne sont pas cumulables et une seule subvention par personne est accordée. **Réservé aux habitants de la Commune de Céligny**

Requérant (e):	
Nom et Prénom:	
Adresse:	
Adresse email:	
Numéro de téléphone:	

Pièces à joindre à la demande	
Copie de la facture d'achat nominative effectué durant l'année ou un titre de paiement	<input type="checkbox"/>
Copie de votre carte d'identité	<input type="checkbox"/>
Copie de votre carte bancaire ou no IBAN	<input type="checkbox"/>

Pour toute question, veuillez contacter le secrétariat communal au 022/776.21.26 ou par email: info@celigny.ch

Céligny, le _____

Signature du client:

Tampon communal et signature: